



19 mai 2017

## ***Detachment denied,*** **le mauvais feuilleton des** **refus de détachement !**

À travers une série d'épisodes inspirés de faits réels, le Sgen-CFDT de l'étranger lance une alerte sur les situations humainement difficiles que les refus de détachement de plus en plus fréquents imposent aux enseignants de l'étranger.

### **Saison 2, Épisode 10 : Enseigner ou être soutien de famille, pour le MEN, il faut choisir !**

Rose Dalal-Mongin est professeure des écoles dans le Nord. Elle est franco-maaloufienne et ses parents résident à Bachy. Elle leur rend visite aussi souvent que possible, d'autant qu'ils sont maintenant très âgés et que la santé de sa mère en particulier semble décliner. Quand le diagnostic est enfin posé, la maladie est déjà bien avancée. C'est un choc pour Rose qui ne peut financièrement pas mettre entre parenthèses sa carrière ni rester éloignée de ses parents en tant que fille unique. Elle tente donc le tout pour le tout et candidate en janvier sur un poste d'enseignante au Lycée français de Bachy. Deux postes se libèrent, elle en obtient un en mars.

En avril, elle perd hélas sa mère. Son père, quant à lui, n'est plus en mesure de vivre sans aide à domicile au quotidien : Rose trouve une aide-ménagère à plus de 1 500 euros par mois, une situation qui ne peut perdurer. Partir devient urgent : Rose signale à son propriétaire qu'elle quittera son logement en juillet, elle met en vente son auto, son départ est prévu le 15 juillet soit le plus rapidement possible après la fin des classes.

Choc. Rose reçoit un avis défavorable de la direction académique à sa demande de détachement. Décontenancée, elle se demande ce qu'elle doit faire : elle a pourtant des certificats médicaux attestant de l'état de santé de son père. Elle en parle immédiatement au responsable Sgen-CFDT de son école qui lui conseille de former un recours gracieux et l'aide dans sa démarche, en coordination les élus premier degré du département et avec le Sgen-CFDT de l'étranger.

Aujourd'hui, Rose espère que sa situation sera examinée avec attention et bienveillance de sorte à pouvoir veiller sur son père et exercer dans l'établissement qui l'a recrutée..

[etranger.sgen-cfdt.org](http://etranger.sgen-cfdt.org)

**Le refus de détachement ne sert ni nos écoles de l'étranger, ni notre langue. Il fragilise les personnels et menace leur avenir.**

**Le Sgen-CFDT demande instamment que toutes les demandes de détachement dans un établissement d'enseignement français à l'étranger homologué par le ministère de l'Éducation nationale soient satisfaites.**